



ÉCOLE PRIMAIRE
31 rue de l'École
67210 BERNARDSWILLER
03 88 95 42 93
ce.0671435w@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal de réunion du conseil école n°1 : 2021/22

Le conseil s'est réuni le mardi 19 octobre 2021 à 19h00.

Secrétaire de séance : Mme Pachocki-Wentzo

Membres présents :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Hubsch Anita Mmes Meyer Elise, Pachocki-Wentzo Annick, De-Morais Sabrina, Orsat Marie, M. Motz Norbert Mme Hirtz Edith	Directrice Enseignantes Maire de la commune de Bernardswiller Adjointe au Maire, chargée de l'enfance
Membres élus	Mmes : HEILIGENSTEIN Aurélie, BAUER Julie, HEIDINGER Laurie, NIEDERMAYER Justine, GUTH Joanne, SANDMANN Emily, ERPELDING Céline, MADEC-MORINET Lauriane,	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves Elu(e)s représentant(e)s suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Demir Mme Mme Bay	ATSEM ATSEM AESH

Membres absents ou excusés :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Gasser Mme Lazerus Mallory M. Chaumont	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Enseignante Enseignant remplaçant titulaire rattaché à l'école
Membres élus		Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Hauptmann	AESH

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mme Pachocki-Wentzo Annick, enseignante se propose.

2/ Tour de table : présentation rapide des présents.

3/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°3 année scolaire 2020/21.

Le PV n°3 est approuvé à l'unanimité.

4/ Présentation de l'équipe éducative et des classes.

▼ Libellé ▲	▼ Enseignants ▲	▼ Niveaux ▲	Nb d'élèves
Cours Moyen1 et Moyen 2	Mme HUBSCH Anita Mme LAZARUS Mallory	CM1/CM2 5/18	23
Cours Élémentaire 2ème année et Cours Moyen 1er année	Mme PACHOCKI-WENTZO ANNICK	CE2 - CM1 16/7	23
Cours Préparatoire Cours Élémentaire 1er année	Mme MEYER ELISE	CP - CE1 9/15	24
Grande Section et Cours Préparatoire	Mme DE-MORAIS Sabrina	CP/GS 5/9	24
Petite section et Moyenne section	Mme ORSAT MARIE	PS – MS 19/9	28

Nous sommes désormais 122 élèves.

5/ Élections des représentants de parents d'élèves (participation, déroulement).

Les élections ont eu lieu le vendredi 09 octobre 2020, l'ensemble des votes a été fait par correspondance.

Résultats des élections 2021/22 :

Participation :

Nombre d'inscrits 175

Nombre de votants 137

Nombre de bulletins blancs ou nuls 15

Nombre de suffrages exprimés (S) 122

Taux de participation 78.29%

Les élus sont : Mmes : HEILIGENSTEIN Aurélie, BAUER Julie, HEIDINGER Laurie, NIEDERMAYER Justine, GUTH Joanne, SANDMANN Emily, ERPELDING Céline, MADEC-MORINET Lauriane

La directrice remercie les parents.

6/ Fonctionnement de l'école :

Règlement intérieur :

Vote du règlement intérieur : voté à l'unanimité.

Livret scolaire :

Pour rappel, les livrets scolaires sont « semestrialisés ». Il y aura donc un livret fin janvier/début février et un autre en fin d'année (dernière semaine de classe). Comme les années précédentes, il y aura un entretien individualisé (pour les parents qui le souhaitent) lors de la remise du 1^{er} bulletin en élémentaire. Un planning de rendez-vous sera proposé par chaque enseignant fin janvier/ début février.

Les cahiers du jour et évaluations diverses donnent une idée plus précise des acquis des élèves. Les enseignantes encouragent les parents à les signer, car ils sont plus lisibles que les livrets d'élémentaire.

En maternelle, l'évaluation n'est pas basée sur des livrets mais sur un carnet de suivi des apprentissages. Mme Orsat recevra les parents de petite section en janvier/février. Les parents des autres sections recevront le carnet de suivi des apprentissages au même moment que les élémentaires et ils pourront, s'ils le souhaitent, avoir un rendez-vous plus tard dans l'année. Les classeurs contenant les travaux des élèves sont distribués et emmenés à la maison de façon ponctuelle pendant l'année scolaire.

Évaluation nationale :

Des évaluations nationales ont eu lieu en début d'année pour les CP et CE1. Les enseignantes vont communiquer les résultats aux parents concernés.

Covid :

Port du masque obligatoire pour les adultes, le brassage des élèves est autorisé.

On attend la fin des vacances pour le rebrassage.

Les CP jouent ensemble depuis que le brassage est autorisé.

Le brassage étant autorisé, les élèves qui ne pourront pas être gardés par les parents en cas d'absence d'un enseignant pourront être répartis.

Projet d'école / Sorties, activités prévues, projets.

Objectifs du projet d'école de Bernardswiller :

- **Objectif 1** : Inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération.
- **Objectif 2** : Renforcer les fondamentaux en améliorant les compétences en lecture des élèves de la PS au CM2 (enseigner la compréhension et développer une première culture littéraire).
- **Objectif 3** : Développer les Cultures (numérique, artistique, sportive, environnementale, scientifique, citoyenne) des élèves de l'école.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

- Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.
- Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.
- Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

Exemples d'actions qui découlent des objectifs :

- **Objectif 1** : inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération : Calcul mental quotidien / Résolution de problèmes / Les maths au jardin: donner un sens concret au calcul
- **Objectif 2** : renforcer les fondamentaux en renforçant les compétences en lecture de la petite section au CM2 Utilisation de la bibliothèque en maternelle / Emprunt de livres en élémentaire et lecture de contes et d'histoires par différents médias et personnes / Cahier d'écrivains : écrire des phrases, des petits textes de façon encadrée puis autonome
- **Objectif 3** : développer toutes les cultures Culture numérique : utilisation de TBI et de rétroprojecteurs connectés à Internet/ Culture cinématographique : Ecole et cinéma / Culture musicale: initiation à la musique. Dans les classes : écoute musicale et pratique du chant et des rythmes avec le corps et avec des instruments à percussions. / Lieu de Culture : Visites de lieu culturel / Culture écologique : Protéger l'environnement : les insectes et leurs rôles / Culture numérique : Utilisation de la classe mobile pour la suite Libre Office et Internet/ Culture citoyenne : débat philosophique, conseil de classe, séance « savoir rouler » CM.

Vote de la reconduction du projet d'école : le projet est reconduit à l'unanimité.

Priorités nationales :

L'année scolaire 2021-2022 doit permettre de **consolider quatre dimensions essentielles** :

- L'école comme **lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général**,
- L'école comme **lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste**,
- L'école comme **lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive**,
- L'école comme **lieu fondé sur une équipe éducative soudée**.

Projets de classe :

Maternelle :

PS/MS : projet le goût ; intervenants en lecture ; projet sur les châteaux forts

GS/CP : projet le goût durant la première période, les épices de Noël pour la deuxième période ; les châteaux - visite guidée en costume et un atelier le 9 juin

Elémentaire :

CP/CE1 : la classe au jardin (se retrouver au jardin et partager)

CE2/CM1 : découvrir son village avec des sorties et étude de documents/recherches en classe (demande des parents délégués d'une exposition pour tous les villageois)

CM1/CM2 : savoir rouler

Projets communs :

**Ecole et cinéma*

Pour la maternelle : « **La petite taupe** » Zdenek Miller, Tchécoslovaquie, « **La magie de Karel Zeman** » Karel Zeman, Katia **et le crocodile** », Vera Simkova et Jan Kucera,

Pour l'élémentaire :

Cycle 2 : « **Kerity** », la maison des contes », Dominique Monféry, « **L'histoire sans fin** », Wolfgang Petersen,

« **Jason et les Argonautes** », Don Jafey **OU** « **Katia et le crocodile** », Vera Simkova et Jan Kucera

*Spectacle « de Noël » pour les enfants : Compagnie poil à gratter, spectacle « L'atelier » en janvier

* Piscine : du mardi 04 janvier 2022 au mardi 29 mars 2022 (9h15 à 10h dans l'eau) pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

**Maison de la nature de Muttersholtz*

Semaine du 9 au 13 mai : 4 jours sans nuitée pour les classes de GS/CP et CM1/CM2 et une journée, le mardi 10 mai pour les PS/MS.

Les grandes sections ne sont pas acceptées en nuitée et l'enseignante ne peut pas se démultiplier pour être à la fois à l'école avec les GS et à Muttersholtz avec les CP.

Semaine du 16 au 20 mai : 5 jours avec nuitée pour les classes de CE2/CM1 et CP/CE1.

Une réunion d'informations sera proposée aux parents d'élèves.

*Photos de classe après les vacances : demande des parents : photo de classe et photos individuelles

7/ Coopérative scolaire : Bilan par Mme Pachocki-Wentzo Annick.

Financement des coopératives scolaires :

La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité dans le cadre de l'école. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, kermesse...), de la vente de photos scolaires, de dons et subventions ainsi que de la cotisation de ses membres. **Toutes les sorties et projets énumérés dans le point 6/ bénéficient systématiquement d'une participation financière de la coopérative.** La coopérative est donc vitale pour l'école, sans elle pas de possibilités de sorties, ni d'activités supplémentaires.

Rappel des cotisations :

1 enfant : 15€ ; 2 enfants : 25€ et 3 enfants : 33€.

Gestion, transparence et information :

Des comptes rendus d'activités et financiers sont régulièrement communiqués lors du conseil d'école. La coopérative scolaire OCCE est reconnue d'utilité publique et bénéficie de l'agrément du Ministère de l'Éducation Nationale.

Votre participation OCCE (15€ pour un enfant et dégressif pour 2 ou 3) se décline ainsi :

- 2,02€ de cotisation adhésion OCCE

- 0,25€ d'assurance

- projets de classe / matériel de bricolage

- spectacle, entrées musées etc...

- transport

Les réviseurs aux comptes : un parent et un enseignant ont accès aux pièces comptables pour valider le bilan et donner leur avis sur la tenue des comptes.

L'OCCE demande aux mandataires de leur faire parvenir un compte rendu d'activités et un compte rendu financier afin de valider l'exercice de l'année scolaire et de vérifier la conformité des projets et des actions.

Bilan de l'année scolaire 2020/21 :

Participation volontaire : 1 670 euros

Solde au 31/08/2021 : 8 265,41 euros A ce jour, 4 « élèves » n'ont pas payé. Mme Meyer se chargera de les contacter.

Les réviseurs pour l'exercice 2020/21 sont Mme MEYER et M. STOUFFLET.

Si certains parents souhaitent faire un don (hors cotisation) à la coopérative scolaire, il est possible d'avoir un reçu afin de le déduire des impôts.

Les parents ont besoin d'une couverture juridique pour pouvoir faire des actions au profit de l'école. Ils peuvent faire des ventes sous couvert d'une autre association qui pourra faire un don à l'OCCE. Ce don sera fait sans contrepartie et ne pourra pas être attribué à un projet précis.

Des ventes épisodiques peuvent être organisées (Noël, chandeleur - crêpes...) : achat de produits connus, cuisine sur place, vente à prix modique (ex : crêpes à 0.50 euro) et accord de la directrice.

8/ Sécurité : PPMS et exercices.

Exercices incendie :

27/09/21 : 1^{er} exercice, les élèves étaient prévenus.

17/01/2022 : 2nd exercice où les élèves ne seront pas prévenus.

PPMS : le premier a eu lieu le 18/10/21 « attentat/intrusion/confinement ». Un autre suivra pour le risque « sismique ».

Le PPMS est remis à jour tous les ans, un exercice intrusion/attentat (confinement), un risque sismique ou gaz toxique.

M. le Maire viendra montrer à toutes les enseignantes où sont tous les boutons pour éteindre le chauffage, l'électricité,...

Il faudrait que le portail soit toujours fermé.

Sécurité routière :

Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route et les CM2 plus particulièrement auront une intervention des gendarmes sur le thème de la circulation à pieds et en vélo. Nous avons participé à l'événement : « A l'école, j'y vais à vélo ! » pour motiver les enfants à venir à l'école à pieds ou en vélo et ainsi limiter le nombre de voitures qui stagne devant l'école et rend ses abords parfois dangereux.

Mr Stoufflet remarque que beaucoup d'enfants venant à vélo ou en trottinette n'ont pas de casque. C'est interdit et dangereux pour les enfants. Il déplore également le nombre de voitures qui se gare de façon anarchique sur les trottoirs.

9/ Fête de l'école 2021/22.

Au vu des projets de sorties, la date de la fête d'école de cette année pourrait être fixée au :

Vendredi 17 juin 2022.

La décision sera prise suivant l'évolution de la situation sanitaire.

Le thème retenu sera proposé par les enseignants au prochain conseil d'école.

Des jeux à partir de 16h30 seront prévus par les enseignantes et tenus par les parents.

La directrice et Mme Orsat feront la visite de l'école maternelle pour les futures petites sections.

Puis les parents pourront organiser un repas. Ils proposent de simplifier par rapport aux dernières fêtes de fin d'année.

La mairie propose de réserver la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

La mairie a 20 garnitures complètes.

Une réunion est fixée le mardi 16 novembre 2021 à 18h30 entre les enseignantes et les parents délégués pour préparer la fête de fin d'année.

10/Travaux et équipements.

Nous remercions la mairie pour les travaux engagés cette année : achat de banc et installation du wifi en maternelle, 2 ordinateurs portables (bureau et maternelle).
Ainsi que pour l'achat de différents manuels en élémentaire .

Mot des parents délégués (PD) :

Lorsque les corbeilles des classes seront remplacées par des poubelles à pédale, les corbeilles seront placées dans les toilettes des filles. Les portes ferment à clé.

Concernant le problème de circulation, la réflexion est en cours au niveau de la mairie.
L'idée d'un sens interdit à certains horaires pourrait être retenue ; les gendarmes pourraient verbaliser.
Le conseil municipal statuera lors de leur prochaine réunion.
La matérialisation des trois passages protégés devant l'école devrait être finie après les vacances.

Le trombinoscope pourra être affiché dans le panneau d'affichages de l'école et transmis aux parents par l'intermédiaire du cahier de liaison. Une adresse mail sera également indiquée pour que tous les parents puissent joindre les PD.

La gestion du stress, l'estime de soi se travaillent automatiquement en classe. Nous sommes prêtes à travailler avec des outils, de nouveaux ouvrages.

Mme Laurie HEIDINGE, maitre praticienne en hypnose, propose d'intervenir bénévolement à l'école. La directrice va se renseigner si cette intervention peut se faire en classe. Une formation pourra être également proposée aux enseignantes intéressées.

En-dessous de 12 ans , les enfants n'ont pas le droit de rouler en trottinette électrique devant l'école.

Concernant le respect du corps, on aborde le sujet du corps et de son respect en classe. Nous sommes preneuses de références bibliographiques. Proposition des parents : les livres d'Andréa BESCOND s'adressent à chaque tranche d'âge. Ils coûtent 7,90 euros/pièce.

Le nouveau jeu « Squid Game » a déjà été évoqué par certains enfants à l'école. Les parents délégués proposent de mettre un mot dans les cahiers de liaison.

Mme SANDMANN nous informe qu'un jeu est déjà présent à Gertwiller ; les élèves mettent leur veste à l'envers et la capuche sur la tête et miment une fusillade.

Les enseignants sont là pour faire de la prévention et la directrice propose de faire venir l'association pour parler du sujet.

Il n'y aura pas de généralisation de l'application Klassly. Cette année, ça restera en fonctionnement à l'école maternelle. Les enseignants de l'école élémentaire auront une formation le lundi 8 novembre avec le conseiller pédagogique en informatique et nous proposera une autre solution.

Les parents demandent à ce que tous les élèves sortent à 11h30 et non pas vers 11h40 - 11h45. Les enseignantes rappellent que la sonnerie marque la fin de la classe ; il faut encore que les enfants s'habillent et sortent.

11/ Date conseil n°2.

Mardi 22 février 2022 à 19h

Le Maire remercie l'équipe enseignante pour le respect des gestes barrières.

Il souhaiterait que les enfants fassent un poème pour le 8 mai.

Il demande si les élus pourraient venir visiter l'école pour qu'ils aient une vision de celle-ci lorsqu'il faudra voter pour un budget.

Clôture du conseil à 21h30

La Directrice : A. Hubsch

Le secrétaire de séance : A. Pachocki-Wentzo